je l'ai gardé, je l'ai baptisé Kadoor, en souvenir d'un personnage quelconque de la féerie en question !...

— De même que Robinson Crusoé appela son serviteur Vendredi, l'ayant rencontré en ce jour-là ?

— Précisément, mademoiselle.

— Et il y a longtemps que vous êtes l'heureux possesseur de cette vilaine bête ?

— Dix ans !

— Dix ans, un monde. Et vous l'avez emmené avec vous en Afrique ?

— Je l'ai emmené avec moi en Afrique !

— Et depuis ces dix ans, ô idylle ! vous vous aimez... toujours ?

— Toujours, mademoiselle ! je le trouve beau, il me trouve superbe ! et ce sera comme cela jusqu'à la fin de l'un de nous !

— Amen! Moi, je déteste les animaux, les chiens surtout ! fit très sèchement Juliette ; et jamais, *chez moi*, je ne tolérerais une pareille horreur ! Mais il est trois heures ! Est-ce que nous n'avons pas à aller au Bon Marché, *ma mère ?*

Elle avait moqueusement accentué ces deux mots, mais Servais ne s'en aperçut pas; il regardait Suzanne qui caressait doucement Kadoor, lequel témoignait son consentement par de petits frétillements.

Juliette avait suivi la direction du regard du capitaine.

« J'oubliais que Suzanne adore toutes les bêtes. fit-elle d'un air méprisant. Décidément, vous devriez vous acheter un hibou, sage Minerve ! »

* *

Peu de jours après cette visite, Madame Servais — maman — était de retour à Paris. Quand son fils, son cher Pierre, lui eût tout expliqué, elle eût hâte, elle aussi, de faire la demande officielle ; cette demande fut reçue avec plus que de la joie, avec du bonheur, par la fiancée, la chère fiancée ! qui osa enfin, avouer à Pierre qu'elle l'avait aimé du premier soir où elle l'avait vu, au bal blanc de Madame de Nervins.

Pierre Servais et Mademoiselle Sylvestre sont mariés depuis deux ans; ils s'aiment un peu plus qu'au premier jour; car, chaque jour, Pierre apprécie davantage le cœur dévoué, l'esprit fin et délicat, l'adorable bonté de sa jeune femme; chaque jour, il s'éprend davantage de ce doux visage, de ces beaux cheveux noirs, de ces grands yeux couleur d'améthyste...

Car, entendons-nous bien..... C'est Mademoiselle *Suzanne* Sylvestre dont Pierre Servais est le mari.

Kadoor, un peu vieilli, est resté le plus heureux des chiens. La belle Juliette est restée fille

GEORGES GRAND.

AVIS AUX PARIEURS

Un Anglais ne pouvant plus parier aux courses,
(L'État a supprimé ces affreux coupe-bourses)
Introduit dans son *home* un noir, un moricaud,
Et lui fait prendre un bain au nègre CONGO
Engageant des paris sur le temps que sa peau
Va mettre à devenir blanche comme la neige,
Et son teint aussi frais qu'un tableau du Corège !
51862 *Un Reporter au savonnier Victor Vaissier.*

Chambre de Commerce de Tourcoing

Séance du 5 mars 1891

Présidence de M. E. JOURDAIN, président

La Chambre de commerce :

Sur la demande du ministre, donne son avis sur la question des connaissements. Elle indique les moyens à adopter pour réprimer les fraudes commises par l'emploi abusif de copies non transférables de cet acte ;

Formule des observations au sujet du projet de loi limitant à dix heures la journée du travail des femmes ; indique les conséquences désastreuses que l'application de cette loi produirait pour l'Industrie et pour la classe ouvrière, émet l'avis d'attendre qu'un accord avec les autres nations. établisse un système complet de l'organisation du travail national.

Proteste de toutes ses forces contre la surtaxe d'entrepôt qu'un amendement au sein de la Commission des douanes propose de mettre sur les laines d'Australie et du Cap, exemptes actuellement;

Renvoie à une Commission (MM. Leurent, P. Dubrule, Scalabre, Herbaux, Jourdain), l'examen du projet de loi déposé par M. Dron, député de la circonscription, sur les accidents dont les ouvriers sont victimes dans les manufactures.

Adopte les réponses proposées par les Commissions : M. Leurent, pour les tissus; M. Scalabre-Delcour, pour les matières premières et les filés, en ce qui concerne le questionnaire des valeurs de Douane de 1890.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Tribunal de Commerce de Roubaix

ÉLECTION DU DIMANCHE 8 MARS 1891

de 10 heures du matin à 4 heures du soir

A l'Hôtel-de-Ville de Roubaix et à l'Hôtel-de-Ville de Lannoy

CANDIDATS :

Président pour une année,

en remplacement de M. Droulers-Prouvost, démissionnaire pour cause de santé :

M. Léon MOTTE, premier juge;

Juge-suppléant pour deux années :

M. Henri CARISSIMO, rééligible;

Juge suppléant pour une année :

M. Charles JUNKER, filateur de soie, à Roubaix.

Nous engageons vivement les électeurs à se rendre nombreux, aujourd'hui, au scrutin : ils éviteront ainsi un second tour, toujours désagréable, et donneront. par leur empressement, une marque de sympathie et d'estime aux magistrats consulaires dont les fonctions, purement gratuites, rendent de si grands services à l'industrie roubaisienne.

La conférence de M. Capus à la Société de Géographie. — Il y avait nombreuse assistance, samedi soir, dans la salle de la Bourse, à la conférence de M. Guillaume Capus, explorateur, sur la chaîne de l'Hindou-Kouch et le nord de l'Inde. C'était le récit d'un voyage que M. Capus a fait, il y a quelques années, dans ces régions, en compagnie de l'illustre Bonvalot.

Le conférencier nous amené de suite au sommet des montagnes, d'où l'on découvre la terre de Brahma, de Vichnou et de Shiva ; l'Hindou-Kouch est peuplée par les tributs vaincues et acculées que les conquérants de la plaine y ont refoulées. La plaine, en effet c'est la richesse : l'eau y est une monnaie courante. Jadis les esclaves jouaient le rôle de l'eau, mais les Russes ont mis bon ordre à cet état de choses.

La chaîne de l'Hindou-Kouch est une des plus longues qui existent. Elle va de la Chine à la Perse et mesure 1.000 kilomètres à peu près. Elle est extraordinairement belle pour celui qui aime le coloris, les vigueurs, et qui sait voir ; mais elle est laide aux yeux de ceux à qui le paysage ne dit rien. Les Khirgiz qui l'habitent ne sont point fort agréables, ni physiquement, ni autrement, mais il y a parmi eux des guides qui, dans le pays, sont appelés *saints* parce qu'ils montrent aux voyageurs leur chemin pour l'amour du prochain.

Ceux qui détiennent la plaine appartiennent à la race turco-mongole ; dans la montagne vit une population au type aryen accentué et rappelant absolument l'Européen. Le conférencier entre dans d'intéressants détails sur la culture du pays, sur les difficultés atroces de voyages dans ces altitudes, où le pouls atteint, parfois, jusqu'à 175 pulsations à la minute ; sur les habitations de la montagne — la tente, toujours. Avant tout, le Khirgiz aime sa tente. C'est ainsi que le roi de Khiva habite une tente dressée au milieu de son palais.

Au reste, la tente comprend une population des plus hétérogènes : l'homme et l'animal y vivent dans la plus complète promiscuité. Et, à propos d'animaux, le conférencier cite cette curieuse particularité qu'ils y changent de robe deux fois par an, en hiver et en été. Autre détail original : le Khirgiz ferre son cheval, d'une façon bien personnelle, avec de la croûte de fromage très coriace; il paraît que ce singulier fer peut résister deux ou trois jours aux cailloux de la route.

Le conférencier entre dans d'intéressants détails sur la chaîne de l'Hindou Kouch à laquelle on ne pourrait comparer ni les Alpes, ni les Pyrénées: on n'y trouve guère d'arbres, tout au plus, dans les basses altitudes, des genévriers qui se couchent sur la terre et forment des rosaces de quatre à cinq mètres de diamètre. Le passage aux sources de l'Oxus et de l'Indus, le voyage à travers des glaciers coupés, en sections nettes, par les fleuves — tout cela est du plus haut intérêt.

Enfin les voyageurs arrivent, non sans difficultés, dans l'Inde, et cette nouvelle partie de l'expédition fournit à l'aimable conférencier l'occasion de placer quelques anecdotes charmantes.

De très belles projections accompagnaient cette très intéressante conférence l'une des dernières de la saison.

La dernière conférence faite par M. Mégeville au cercle militaire a eu lieu vendredi soir. Le conférencier, avec son talent habituel, a repassé, en cette soirée, toutes les conférences faites dans l'année. Cet excellent résumé a eu pour but de remettre en mémoire les points principaux, ceux sur lesquels doit porter spécialement l'attention des officiers.

Aussitôt la conférence terminée, le capitaine V. Despatures, président, a chaleureusement remercié le sous-lieutenant Mégeville de son dévoué concours. Tous les officiers qui ont eu le bonheur d'assister à ces conférences ne les oublieront certes pas.

La conférence socialiste. — Les bruits les plus contradictoires sont mis en avant au sujet de cette conférence. Certains journaux prétendent qu'elle aura lieu jeudi, d'autres mardi; il ne s'en trouve même pas qui soient d'accord sur le lieu où elle se fera. On a annoncé que la réunion se tiendrait, mardi prochain. 10 mars, au théâtre Deschamps; cette version parait controuvée. Le *Cri du Travailleur*, dont l'information en cette circonstance ne parait pas douteuse, annonce à ses lecteurs, que cette conférence à laquelle prendront part les citoyens Ferroul et Jules Guesde, aura lieu dans la salle de la coopérative l'*Avenir*, rue Vallon, à huit heures du soir; elle sera publique et contradictoire et l'ordre du jour a pour objet la manifestation internationale du premier mai et la journée de huit heures.

L'influenza à Roubaix. — Cette maladie vient de réapparaître. Depuis quelques jours plusieurs cas ont été signalés, cas isolés d'ailleurs : l'influenza ne parait pas devoir prendre le caractère d'une épidémie. Les personnes atteintes sont, en majeure partie, celles qui ont déjà subi une première fois le malaise. En tous cas, nous le répétons, et cela en vue de tranquiliser les esprits, il n'y a jusqu'ici aucune crainte à avoir et tout porte à croire que la maladie se bornera à quelques cas particuliers.

Les voleurs de laines. — Les quatre individus arrêtés pour les vols de laines ont été dirigés sur Lille, samedi à une heure et demie de l'après-midi. Comme il fallait s'y attendre, beaucoup de curieux stationnaient aux abords de l'hôtel-de-ville, mais ils ont été déçus, car, sur la demande de l'un des inculpés, un grand breack, dont les stores ont été baissés, est venu les prendre dans la cour des pompiers pour les conduire à la gare. Deux gendarmes maintenaient les prisonniers.

Aucun incident nouveau ne s'est produit depuis hier au sujet de cette importante affaire. Le quatrième complice, celui qui n'a pas joué le moindre rôle, est activement recherché. On suppose qu'il a passé la frontière.

Un vol de zinc — Samedi soir, vers six heures, on a procédé à l'arrestation d'un expulsé accusé d'avoir soustrait une certaine quantité de zinc dans différentes « courées » de Roubaix. Il a été écroué au poste central.

Un vol au marché. — Une fillette d'une douzaine d'années, se promenant samedi matin, dans les allées du marché. Elle avisa la boutique d'une marchande et lui demanda de vouloir bien lui mesurer deux mètres de ruban bleu. Pendant qu'on la servait, la fillette, qui ne se croyait pas surveillée, détacha un fichu en dentelle qu'elle mit en poche et partit après avoir payé son achat. Mais elle avait été aperçue par un marchand voisin qui fit part de la chose à la personne volée. L'enfant fut suivie ; au moment où elle rentrait chez ses parents, rue du Fontenoy, elle fut interpellée par la marchande. Trouvée en possession de l'objet. la fillette a déclaré que c'était sur l'ordre de sa mère qu'elle avait commis cette mauvaise action. La marchande a porté plainte.

Une servante voleuse. — Depuis quelques semaines, une cabaretière de la rue de France, s'était aperçue qu'un certain nombre d'objets disparaissaient de chez elle ; vendredi elle remarqua qu'un porte-cigare d'une grande valeur avait été volé. Ses soupçons se portèrent sur sa domestique qui ce jour là était restée seule chez elle. Elle voulut la questionner mais pour toute réponse la servante partit et depuis elle n'a plus reparu : c'était avouer qu'elle était coupable. L'enquête ouverte à ce sujet a démontré que cette femme n'en était pas à son coup d'essai ; elle a également dérobé chez M. Coblientz, rue de Naples, différents ustensiles de mobilier d'une valeur de quinze francs. Des plaintes ont été déposées par les personnes intéressées.

Les vols de chiens. — Après les dévaliseurs de cabarets et les voleurs de laines, voici un nouveau genre d'*industrie* qui parait prendre un grand développement. Depuis trois semaines on ne compte pas moins de vingt vols de cette nature. Eu voici encore un : un rentier, habitant la rue de la Redoute, M. Deboosere, possédait un chien d'une espèce rare et ne valant pas moins de deux cents francs. Or, il y a deux jours, il constata la disparition de cet animal. M. Deboosere, qui exerçait sur ce chien une surveillance spéciale, ne peut comprendre que ce chien lui ait été volé. Plainte a été portée.

Un accident Grande-Rue. — Un tisserand de Wattrelos, nommé Louis Colpart, retournait chez lui, samedi matin, vers neuf heures, portant sur l'épaule un *ansereul* garni de fils. En passant au pont du cimetière il voulut se garer pour faire place à un camion qui venait en sens inverse, mais il butta contre la bordure du trottoir et tomba avec sa charge. Relevé par des passants, car il se trouvait dans l'impossibilité de fa re un pas, il fut transporté dans un estaminet voisin où on constata qu'il avait une fracture du genou droit et des contusions multiples par tout le corps. Après avoir reçu les soins d'un médecin il a été reconduit en voiture chez lui au hameau du Bas-Chemin.

Un vol rue de Soubise. — Vendredi soir, un ouvrier teinturier, M. Henri Vanderplancke, rentrait chez lui, quand il constata que la porte de sa chambre avait été fracturée. Les armoires étaient ouvertes et une malle dans laquelle se trouvaient les effets et les économies du jeune garçon avait été forcée. Une somme de 18 fr. en espèces, un pantalon de drap, une paire de souliers, une chaîne de montre en argent et différents autres objets ont été volés. On ne sait sur qui porter des soupçons. M. Vanderplancke était venu dans son appartement à quatre heures de l'après-midi et il n'avait rien remarqué d'anormal. Une enquête est ouverte.

Un accident rue de Tourcoing. — Samedi soir, vers six heures et demie une ouvrière du peignage de M. Bu...t, rue de Tourcoing, était occupée à retirer des déchets de laines de son métier quand elle eut les trois premiers doigts de la main droite pris dans les engrenages. Elle a été conduite en voiture à l'hôpital. M. le docteur Derville a jugé l'amputation nécessaire.

Une arrestation. — La police de sûreté a mis en état d'arrestation, vendredi soir, un peigneur de laines, nommé Adolphe Vanfleteren, qui, depuis huit ans, vivait à Roubaix sous le coup d'un arrêté d'expulsion; se trouvant sans travail, il n'avait rien trouvé de mieux que de simuler une infirmité pour implorer la charité des passants. C'est d'ailleurs un sujet très peu recommandable, car il a à son actif une dizaine de condamnations. Il a été dirigé sur Lille samedi après-midi.

Une femme blessée rue Turgot — Un accident s'est produit, samedi, vers trois heures, dans une cour de la rue Turgot ; une ménagère, âgée d'une cinquantaine d'années Mme Lievine Bockaert, était montée sur une échelle afin de nettoyer les carreaux. Elle se trouvait presqu'au sommet, lorsqu'un échelon se rompit et la pauvre femme tomba sur le sol d'une auteur de trois mètres. Dans sa chute Mme Bockaert s'est démis le poignet droit et a reçu des contusions à la figure et aux jambes. Des voisins ont été obligés de la transporter chez elle pour lui donner des soins. Le docteur a déclaré que les blessures n'étaient pas graves

Wattrelos. — *Un accident.* — Samedi matin, une fillette de six ans, Marie Dumortier, s'amusait auprès de sa mère qui venait de déposer sur le sol une marmite d'eau bouillante. Mme Dumortier s'absenta pendant quelques secondes pour se rendre au grenier, lorsqu'elle entendit des cris épouvantables. Elle accourut: la petite Marie avait fait basculer le chaudron et était tombée dans le liquide en ébullition. Elle portait aux jambes et aux mains de fortes brûlures ; toutefois, ses jours ne sont pas en danger.

— Voici l'ordre du jour de la séance du Conseil qui aura lieu mardi prochain, 10 mars, 5 heures, et non à six heures, comme on l'a dit par erreur.

1. Propositions diverses de MM. les conseillers ; 2. Approbation des actes de vente à l'amiable pour la prochaine ouverture de la rue allant du hameau du Laboureur à la Vieille Place ; 3. Communication relative au cours d'eau de l'Espierre ; 4. Demande de crédits supplémentaires pour l'hospice; 5. Demande de crédits supplémentaires pour le bureau de bienfaisance; 6. Eclairage public dans les hameaux; 7. Crédit à voter pour le recensement de la population ; 8. Nomination d'une commission pour, avec le service compétent, délimiter l'agglomération; 9 Communication au sujet des prestations; 10. Demandes diverses d'instituteurs et d'institutrices.

Une agression. — Vendredi soir, vers minuit, un ouvrier tisserand, nommé Henri Vanstieghem, revenait du Mont-à-Leux. A un kilomètre environ de Wattrelos il fut accosté par trois jeunes gens qui lui barrèrent le passage. Pour leur observer que s'ils en voulaient à son argent, ils s'adressaient mal, car il n'avait sur lui que quelques sous. « Tu nous prends donc pour des voleurs ? » dit l'un d'eux, et au même moment tous trois se ruèrent sur lui et le terrassèrent. M. Vanstieghem voulut appeler au secours, mais les gredins le bâillonnèrent, et, lorsqu'ils l'eurent soulagé de son portemonnaie et même de son tabac, ils le laissèrent au milieu de la chaussée. Les agresseurs, au dire du plaignant, ont pris la fuite à travers champs. L'un d'eux, vêtu d'une blouse bleue et coiffé d'une casquette, porte le prénom de Gustave. Ils sont activement recherché.

— *Un vol.* — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont pénétré dans les dépendances de la maison de M. Jean-Baptiste Duponchelle et y ont opéré une perquisition complète. Ils ont enlevé des instruments aratoires une brouette et d'autres objets. On a trouvé dans une remise une blouse de travail oubliée par un des voleurs. Elle porte au col la marque suivante : L. C. 8.

Flers. — *Un noyé.* — Samedi matin, vers dix heures, une personne, suivant la Marque, aperçut une tête d'homme émergeant de l'eau. Elle prévint immédiatement des ouvriers qui se trouvaient à proximité.

Ceux-ci, à l'aide d'une barquette, retirèrent le cadavre; c'était celui d'un jeune homme de 21 ans, nommé Auguste Triquoy, ouvrier chez MM. Hannaert frères, à Wasquehal, disparu depuis le soir du 31 janvier.

On se souvient que ce jeune homme avait quitté ses camarades de retour du tirage au sort à Launoy.

Tout porte à croire que Triquoy a été victime d'un accident.

On a retrouvé sur lui son porte-monnaie qui contenait encore 15 fr. 65.

Après les constatations d'usage, le corps du malheureux a été transporté chez ses parents, au Pont du Breucq.

Hem. — Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de vendredi à samedi, chez M. Pouchain, teinturier, à la Citadelle, route départementale de Lille à Lannoy.

C'est vers trois heures que le feu a été aperçu. L'alarme a été aussitôt donnée et les secours promptement organisés.

On a eu beaucoup de peine à faire sortir les chevaux de l'écurie. Un hangar et l'écurie ont été la proie des flammes. Les dégats s'élèvent à environ 1.500 francs. La cause est inconnue.

COMMUNICATIONS DIVERSES

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les Délégués à la Fédération des syndicats ouvriers de Roubaix sont convoqués en leur local, Grand'Rue, 93, pour aujourd'hui 8 mars à 10 heures du matin.

» Ordre du jour : 1° Manifestation du 1er mai ; 2° Rentrée des cotisations : 3° Questions diverses »

Travaux à l'aiguille. — Leçons et cours particuliers par Mme Verdonck, 16, rue de l'Industrie. 51046

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (gratis de édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

A lui la préférence

Si ce Roi renommé : le nègre Makoko
Des savons de FERRAILLE avait eu connaissance,
Vous auriez entendu sa voix dire à l'écho :
« Ferraille est un artiste, à lui la préférence. »

Savonnerie FERRAILLE Aîné

à CROIX, près Roubaix. 51853

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

8 MARS 1744. — Publication « aux peuples assemblés » par le sergent de Roubaix d'une ordonnance du lieutenant et des échevins de la Ville, renouvelant celle du 10 octobre 1741, relative à la repression de l'embauchage des ouvriers travaillant chez d'autres maîtres et à la vente faite par les ouvriers. au préjudice de leurs maîtres, des pluquins ou déchets provenant de leur travail. (*Archives de Roubaix*, HH. 41, f° 107).

TOURCOING

Réunions de commissions. — La commission des finances se réunira le lundi 9 courant, à 5 h. 1/2 du soir, rue de Lille, 81.

Demande de modification d'une convention faite avec la ville concernant l'élargissement de la rue Sainte-Ursule.

— La commission de la voirie se réunira le lundi 9 courant à 5 h. 1/2 du soir, rue de Lille, 81.

Demande de modification d'une convention faite avec la ville concernant l'élargissement de la rue Sainte-Ursule pétition des habitants de la rue du Triangle; proposition concernant la rue des Champs, demande de déplacement de la rue de la Chapelle-Carette; demande de classement de deux rues particulières; rue de Calais.

Une chute mortelle. — Mme Jean-Baptiste Broux était descendue, samedi de grand matin, dans sa cave pour y prendre du charbon. En remontant elle tomba à la renverse du haut en bas de l'escalier et resta inanimée au fond de la cave.

C'est là que son mari la trouva une heure plus tard. Le cadavre était déjà froid.

Mme Broux était âgée de 50 ans, elle n'a pas d'enfants.

Cet accident a causé une profonde émotion dans le quartier.

L'adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales, qui a eu lieu à l Hôtel-de-ville, a donne les résultats suivants :

1er lot, terrassement et maçonnerie, évaluation annuelle, 6000 fr., M. Leclercq, rabais 3 o/o, adjudicataire; 2e lot, plafonnage et badigeonnage, évaluation annuelle 3000 fr., MM. Laurand 3 o/o, Dubrayon 11.75 o/o, Dujardin 16 o/o, Mouquin 31 o/o, adjudicataire ; 3e lot, charpente et menuiserie, évaluation annuelle, 4000 fr., MM. Carissimo 6 o/o, Motel 8 o/o, Chantry 8 o/o, Vanderplancke 23 o/o, Delahousse 25 o/o adjudicataire; 4e lot, zinguerie, plomberie, évaluation annuelle 1000 fr.: MM. Tonnel 15 o/o, J. Dhaze 23 o/o, adjudicaire ; 5e lot, couverture, évaluation annuelle, 1500 fr., M. Jules Jarques, rabais, 10 o/o, adjudicataire.

6e lot, serrurerie, évaluation annuelle, 2.000 fr., MM. L. Pandalle 7 o/o, Henri Vandermerch 12 o/o, M. Burns-Demay, rabais 26 o/o, adjudicataire. 7e lot, peinture, évaluation annuelle, 4.000 fr., MM. Buffin-Ladeu 6 o/o Jules Jarques 11 o/o, Sohy 15 o/o, Masure 25 o/o, veuve Bailloux 18 o/o, Chantry 7 o/o, Gadenne 27 o/o, adjudicataire; 8e lot, vitrerie, évaluation annuelle, 1.500 fr., MM. Gadenne 2 o/o, Buffin-Laden 6 o/o, Chantry 7 o/o, Jules Jacques 11 o/o, veuve Bailloux 13 o/o, adjudicataire; 9e lot. Gaz, évaluation annuelle, 1.500 MM. Tonnel 15 o/o, Dhaze 15 o/o, adjudicataire; 10e lot, Fournitures diverses, évaluation annuelle, 1.200 fr., MM. Gadenne 11 o/o, Stalbert Delcroix 13 o/o, Meyer-Delrue 16 o/o, Burns Demay 17 o/o, adjudicataire.

LILLE

La statue de Faidherbe. — M. Mercié a elaboré son projet de monument, que le maire de Lille est allé voir dans son atelier. Sa maquette se compose d'une statue équestre sur un très haut piédestal quadrilatéral dans le genre de celui du *Coleone* de Venise.

Faidherbe est figuré se retournant à demi de manière à présenter le visage de face vers la place de la République (le cheval sera vu de flanc). Le bas du piédestal sera occupé par des groupes de figures allégoriques, des femmes, au nombre de sept ou neuf, représentant la France, l'Afrique et les principales villes de la région, tendant des palmes au glorieux soldat, au créateur du Sénégal.

La dépense d'un pareil monument dépassera notablement les ressources dont la ville dispose; mais M. Mercié aurait déclaré vouloir « faire grand » et prendre à sa charge l'excédent des frais.

La maquette sera soumise à la commission dès qu'elle se trouvera au point voulu.

Concerts et Spectacles

Grand Théâtre de Roubaix. — Lundi prochain a lieu le bénéfice de M. Thierry, directeur du Grand-Théâtre de Roubaix : à cette occasion la troupe de comédie jouera *Nos bons villageois*. Il n'est pas inutile de dire à ce propos, et tout en maintenant les réserves formelles faites précédemment par nous, que, de tous les directeurs qui ont passé par le théâtre de Roubaix, M. Thierry est le seul qui se soit constamment préoccupé de monter des œuvres répondant au goût et aux idées du public roubaisien. A ce titre, il nous est agréable de signaler le bénéfice du directeur du Grand-Théâtre.

LA CAPITALISATION

SOCIÉTÉ ANONYME

pour favoriser l'Economie et l'Epargne par la Constitution des Capitaux

Capital : CINQ MILLIONS

Siège social à Paris : 3, rue Louis-Le-Grand

TIRAGE DU 2 MARS 1891

Bons d'Epargne de 500 francs (Série A)

356	2.420	4.484	6.548	8.612	10.676	12.740
14.804	16.868	18.932	20.996	23.06	25.124	27.188
29.252	31.316	33.380	35.444	37.508	39.572	41.636
43.700	45.764	47.828	49.892	51.956	54.020	56.084
58.148	60.212	62.276	64.340	66.404	68.468	70.532
72.596	74.660	76.724	78.788	80.852	82.916	84.980
87.044	89.108	91.172	93.235	95.300	97.351	99.428

Le Mercredi 1er Avril prochain, à 9 heures du matin, il sera procédé publiquement aux tirages suivants :

Bons d'Epargne série A — Tirage mensuel ;
Bons d'Epargne série B — Tirage trimestriel ;
Bons d'Epargne série C — Tirage trimestriel ;
Bons de Capitalisation serie D — Tirage trimestriel.

AVIS IMPORTANT

Tous les clients des maisons de Roubaix-Tourcoing délivrant les Bons-Prime d'Epargne et d'assurance de l'UNION DES ACHATS, peuvent participer chaque mois aux tirages de la *Capitalisation.*

Il suffit de demander à ces maisons des Bons-Prime d'Epargne et d'assurance qui sont délivrés gratuitement — mais dont la valeur varie selon l'importance du paiement effectué.

On a droit, en cas de sortie au tirage du mercredi 1er avril du numéro auquel on participe, à un remboursement immédiat :

de **2** fr. **50** avec un bon série A (vert)
de **5** fr. .... B (rouge)
de **50** fr. .... C (jaune)
de **100** fr. .... D (violet)

Les Bons-Prime non remboursés au prochain tirage mensuel restent valables pour l'acquisition — en tout ou en partie — d'un Bon d'Epargne de la Capitalisation remboursable à 500 fr. ou d'un Bon du Crédit foncier de France avec participation aux tirages dès le mois qui suit le premier versement de Bons-Prime. Lots de 100.000 francs, 30.000 fr., 20.000 fr., 1.000 fr., etc.

C'est-à-dire qu'avec 10, 20, 30, 50 ou 100 Bons-Prime par mois, on a 10, 20, 30, 50 et 100 *chances de remboursement immédiat à la fin du mois* et on peut en outre, en s'adressant à l'UNION DES ACHATS, acquérir en tout ou en partie une valeur soit du *Crédit foncier*, soit de la *Capitalisation.*

En remettant les Bons-Prime à l'UNION DES ACHATS on peut aussi : payer ses primes d'assurance contre l'*Incendie*, ou bien recevoir un titre de rente de la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse, ou bien un contrat signé d'une Compagnie autorisée, et garantissant au possesseur une indemnité en cas d'*accident*, ou bien garantissant le paiement d'une somme à recevoir à une époque fixe, somme qui serait *payée immédiatement* aux enfants en cas de décès du pere ou de la mère.

N. — Les Bons-Prime d'Epargne et d'assurance conviennent particulièrement aux maisons qui, vendant bon marché, désirent vendre le plus possible au *comptant.*

Ces Bons-Prime portent le nom, l'adresse et les principales spécialités des maisons qui les délivrent.

C'est une sorte d'adresse et une recommandation pour la maison.

C'est une valeur sérieuse pour le client.

C'est la « coopération » appliquée dans les plus larges proportions en faveur des maisons de détail et de leur clientèle.

Les personnes auxquelles leur situation de fortune permet de négliger les avantages attachés aux Bons-Prime d'Epargne et d'assurance peuvent néanmoins les recevoir de leurs fournisseurs et s'en servir pour constituer des rentes viagères ou des assurances à d'anciens serviteurs ou à des familles peu aisées auxquelles elles portent intérêt.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 7 mars

Présidence de M. PARENTY, vice-président

Des voleuses actives. — Il y a quelques jours des cochers de fiacre remarquaient sur la place de Tourcoing, les allées et venues assez bizarres de deux jeunes filles qui entraient dans un magasin puis en sortaient pour entrer de nouveau dans un autre.

On avertit l'une des marchandes chez qui elles étaient allées et qui constata la disparition d'un jupon d'une valeur de quinze francs.

La police avertie, suivit les jeunes personnes qui avaient déjà aux mains un paquet respectable : elles furent arrêtées et reconnurent qu'elles s'entendaient ensemble pour que, pendant que l'une occupait la dame du magasin, l'autre *opérât*. L'enquête révéla qu'elles avaient ainsi de concert, commis treize vols.

L'une, Eugénie Demeyer, a dix-neuf ans. elle est déjà sous le coup d'un arrêté d'expulsion, elle est condamnée à 8 mois. L'autre, appelée Louise Vollekint, âgée de vingt-un ans, recueille 6 mois.

Un ivrogne récalcitrant appelé Renard, se refusait à suivre l'agent Vandenberghe au poste : il lui résista et gratifia ce dernier d'épithètes des mieux senties : cette équipée lui vaut quarante jours et cinquante francs d'amende.

Coups. — Demminck, plaignant, raconte qu'il sortait de son travail quand, sur la route de Launoy, il fut rencontré par Dury qui le roua de coups et le terrassa.

L'inculpé proteste : il est néanmoins condamné à quinze jours d'emprisonnement.

Tentative de vol dans l'église de Lambersart. — Au moment où deux individus avaient déjà fait sauter l'un des troncs de l'église, et se disposaient à enlever le numéraire qui s'y trouvait une personne entra, qui les signala au garde. Ils ne purent fuir à temps et sont aujourd'hui condamnés, Cavroy à quatre mois, Wiard à six mois.

Une affaire de vol de guipure où était impliqué Vanhoarde, de Tourcoing, est renvoyée à huitaine pour audition d'autres témoins.

Me CONFORME.

NOUVELLES MILITAIRES

Etat major général de l'armée. — **M.** le général de brigade Royez commandant la 60e brigade d'infanterie (15e corps), à Privas est placé à la date du 7 mars dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée. Par décision ministérielle du 7 mars. M. Roux, lieutenant, a été désigné pour occuper un emploi d'instructeur au prytanée militaire de la Flèche.

Equipages de la flotte. — Les réservistes des équipages de la flotte qui font partie des classes 1883 et 1884 où se sont engagés volontairement du 1er janvier 1881 au 31 décembre 1885 seront appelés en 1891 pour faire une période d'exercices de 28 jours du 22 juin au 19 juillet.

Seront également convoqués les réservistes qui ont obtenu un ajournement en 1890.

Les hommes recevront en temps utile des ordres de route individuels leur indiquant la destination qu'ils auront à rejoindre.

Les grandes manœuvres du 1er corps. — On annonce que les manœuvres de 1891 se termineront par une rencontre entre les deux divisions, probablement sur les confins du Cambrésis et de l'Artois.

Les 2e et 6e divisions de cavalerie indépendantes constituées avec leurs trois brigades et batteries à cheval manœuvreront au camp de Châlons pendant douze jours (du 24 août au 4 septembre). sous la haute direction de M. le général Loizulon, commandant le 1er corps d'armée et président du comité de cavalerie.

YOLANDE

I

Que se passe-t-il donc dans le vieux château de Tomblaine? Que lui est il arrivé? Naguère il dressait fièrement ses hautes murailles, plantées comme un nid d'aigle, au sommet d'une roche inaccessible, sur les bords de la Loire. à quelques lieues de Saumur. Il semblait défier les attaques du temps et des hommes, tant il était fièrement drapé dans son manteau de lierre, et maintenant des trous profonds sont creusés dans ses remparts. Près du donjon, une brèche énorme, dont les débris ont comblé le fossé, apparaît béante, comme une route ouverte à l'ennemi.

Cette brèche, c'est l'ennemi qui l'a faite, en effet, et il s'apprête à en profiter.

Là-bas, dans le hameau bâti sous l'abri du rocher, ce ne sont plus les tenanciers du château qui passent paisiblement. Des hommes d'armes, des archers les ont remplacés. Embusqués à tous les endroits favorables, ils guettent les défenseurs du château. Ils les criblent de traits et de balles. Plus loin, dans les prairies voisines de la Loire, se dressent les tentes d'un vaste camp. Derrière des retranchements en terre sont braquées les longues et lourdes couleuvrines qui bombardent le château.

Hugues, sire de Gennes, assiège la demeure seigneuriale de son voisin, le comte de Tomblaine. Naguère amis, comment sont-ils donc devenus ennemis acharnés ?

Pour unique enfant, le comte possède une fille de vingt ans, sa joie et son orgueil, dont on vante la beauté dans tous les pays de la Touraine et de l'Anjou.

Hugues de Gennes aime la belle Yolande. Il a demandé sa main. Mais Yolande, depuis six mois, est la fiancée d'une noble et vaillant chevalier, Robert de Trèves, et l'amour, plus encore que les convenances, a formé cette union.

Le comte de Tomblaine est l'honneur et la loyauté même. Il n'a pas voulu manquer à la foi jurée. Pourquoi. d'ailleurs, séparerait-il deux cœurs si tendrement unis? Hugues de Gennes est ambitieux brutal et débauché. tandis que Robert de Trève, brave comme un lion sur les champs de bataille, a le cœur aimant et doux d'un enfant et rendra sûrement Yolande heureuse.

Hugues de Gennes, poliment éconduit, a déclaré la guerre au comte. Il a juré qu'il aurait Yolande vivante ou morte, et il se tient parole. Depuis deux mois, il assiège le château. Sa pesante et primitive artillerie, maniée par des mains habiles. a fini par en éventrer les murailles, aussi solides que le roc qui leur sert d'assises.

Mais la défense n'est pas moins vaillante que l'attaque. Aux vassaux du comte, Robert de Trèves est venu joindre les siens. Deux fois, derrière la brèche prête à s'ouvrir, il s'est élevé, comme par enchantement, une autre muraille qu'il a fallu détruire, et quand une nuit, par surprise, Hugues de Gennes a tenté d'en escalader les débris, sur ces ruines croulantes il a trouvé Robert de Trèves qui, d'un coup de sa masse d'armes, l'a renversé dans le fossé.

Depuis quelques jours, cependant, la défense semble se ralentir. Les canons du château se taisent ou ne répondent qu'à longs intervalles à la furieuse canonnade des assiégeants. Est-ce découragement ou lassitude ? Non ; mais dans cette forteresse remplie de soldats et de réfugiés, l'épidémie, tout-à-coup, s'est déclarée. En quelques heures, elle abat les plus robustes ; elle couche les plus braves sur un lit de douleur. Un jour quelquefois lui suffit pour les étendre, glacés, dans la tombe.

Le matin même, un bruit s'est répandu dans le château, qui jette partout la consternation et fait pâlir les plus braves. Yolande, la belle Yolande vient d'être frappée par le fléau. Elle est gravement atteinte. Le soir, elle avait rendu son âme à Dieu. La mort. par une dérision du sort, avait pris celle que depuis deux mois on se disputait avec tant d'acharnement, et pour laquelle tant de braves soldats étaient morts!

II

Yolande est étendue sur sa couche funèbre, vêtue comme une fiancée, parée de ses plus beaux atours, de ses plus riches bijoux. Après avoir passé la nuit près d'elle, à prier et à pleurer, le vieux comte a fait venir ses officiers; il a mandé Robert de Trèves. Son visage est encore mouillé de larmes, mais il est calme et résigné.

Il lève un regard triste et doux sur Robert de Trèves, et lui montrant le cadavre : « Maintenant que Dieu nous l'a prise, dit-il, la résistance serait inutile. Cette malheureuse querelle a déjà fait couler trop de sang. Je ne veux pas qu'il en soit versé davantage. »

Robert écoutait silencieux, les yeux fixés sur la morte. Il semblait pétrifié par la douleur.

« Mon fils, reprend le vieillard, il faut dérober à la vengeance d'Hugues de Gennes, les braves soldats qui nous ont si vaillamment défendus. Ce soin vous regarde. Rassemblez tous ceux qui peuvent encore marcher, et par le souterrain qui débouche dans la forêt, conduisez-les sans retard au château de Saumur, sous la sauvegarde du comte d'Anjou.»

Robert redresse soudain la tête. « Mais vous, mon père ! s'écrie-t-il.

— Moi, répond le comte, je reste pour veiller sur notre chère morte et lui rendre les derniers devoirs.»

Et comme Robert allait répliquer : « Mon fils, reprend-il, je vous le commande... je vous en prie au nom d'Yolande. »

---

paroles passionnées, une goutte de cet océan qui étouffait son cœur. Mais Jenny ne parut pas.

L'heure du déjeuner approchait. Il perdit patience et entra dans la maison où, sans doute, elle fatiguait ses belles mains aux soins divers de l'arrangement d'une habitation longtemps délaissée. Mais un coup d'œil lui fit voir qu'il s'était trompé. Dans le petit salon, encore presque vide et nu comme une pièce inoccupée, Jenny relisait une longue lettre qu'elle venait d'écrire. Elle se leva en le voyant, et vint au-devant de lui, les yeux brillants, le visage animé, tenant à la main les pages encore humides.

— Tenez, dit-elle, je vous ai remplacé de mon mieux. Lisez ma prose et ajoutez-y quelques lignes. A quelle heure part le courrier ? Il ne faut pas que celui qui est tout seul si loin, reste plus d'une semaine sans nouvelles de nous. Il croirait que ses amis l'oublient.

Alors Godefroid se souvint. La veille, sans qu'il sût comment, la conversation était tombée sur Patrice.

— En ce moment, il est bien près d'arriver dans sa forêt, avait dit la jeune femme. Vous devriez lui écrire.

Il avait promis de le faire, tout en confessant l'horreur qu'il éprouvait pour toute besogne épistolaire, si bien que Jenny s'était offerte à prendre la plume à sa place.

Le déjeuner fini, Godefroid parcourut avidement les lignes qui lui avaient été confiées. L'être le plus jaloux n'aurait pu tirer le moindre ombrage de cette causerie très franche, très simple, sans la moindre expression sous entendue, sans sexe apparent sinon dans l'orthographe. La jeune femme racontait son arrivée à Pomeyras. Elle disait l'émotion qu'elle avait éprouvée à revoir son berceau, la reconnaissance qu'elle garderait toujours à l'homme qui lui avait ménagé cette joie. Elle ajoutait en finissant :

« Il en sera récompensé, car l'air qu'on respire chez nous est le meilleur de France. Bientôt il aura retrouvé toute sa santé, il se reposera. Vous voyez que je suis de secrétaire. Ecrivez-nous sans tarder ; de votre voyage et de votre nouveau ...

... Godefroid qu'il n'y avait jamais eu d'amour entre sa femme et Patrice. Toutefois, cette amitié si complète avait de quoi le rendre cruellement jaloux. S'il eût osé, il n'eût point laissé partir la lettre. Mais de quel droit la retenir, puisqu'il avait été convenu qu'elle serait écrite ? De quel droit priver cette femme enterrée dans un désert, après avoir connu la vie la plus bruyante qu'il y ait au monde, de quel droit la priver d'une distraction qui lui tenait au cœur ?

— Déjà elle se sent lasse, pensa Godefroid. Vais-je maintenant la pousser à me haïr ? Hélas ! puisque mon amour lui pèse, qu'elle voit du moins mon estime et ma confiance.

Le pauvre mari, si promptement aux prises avec les misères du métier, s'en tira par la méthode ordinaire.

— Laissons toujours partir cette lettre, décida-t-il. Pour les autres, nous verrons. D'ailleurs, ce beau zèle d'écrire passera peut-être.

Au bas de la dernière page, il ajouta quelques lignes très courtes, aussi affectueuses qu'il put, mais où se trahissait la contrainte que le début de la vie conjugale met toujours entre les amis les plus intimes. Tandis qu'il écrivait, il entendait sa femme aller et venir dans la pièce voisine, remuant, dérangeant, donnant des ordres, tantôt en patois du Béarn, selon qu'elle s'adressait aux serviteurs de Pomeyras ou à ceux qu'elle avait amenés de Paris. Pour le coup, on travaillait.

— Elle n'a pas voulu ouvrir une caisse ni planter un clou avant d'avoir écrit à Patrice !

Telle fut la pensée qui troubla Godefroid tandis qu'il traçait sur l'enveloppe le nom de O'Farrell.

— Ah ! Dieu ! comme je changerais avec lui ! soupira-t-il.

Pas une seule fois, pendant les jours qui suivirent, la jeune femme ne parla de Patrice, de la lettre qu'elle avait écrite, ni de la réponse qu'elle attendait, Cependant, quand cette réponse parvint à Pomeyras, adressée à Godefroid, cela va sans dire, Jenny la devina parmi les plis du courrier, bien qu'elle n'eût jamais vu l'écriture d'O'Farrell. Son mari lut d'abord la lettre, puis la lui passa sans rien dire. C'était un journal assez froid, également éloigné de la plainte et de l'enthousiasme. On aurait pu, sans y changer un mot, l'imprimer dans quelque revue, tant l'ombre d'une pensée intime ou sentimentale en était éloignée.

Quinze jours après sa première lettre. madame Godefroid écrivit de nouveau à l'ermite du Telagh, comme elle l'appelait en plaisantant, car elle se gardait avec soin de toute allusion compatissante en parlant de lui. Il répondit dans le même délai. Depuis lors, tacitement, la correspondance fut organisée sur ce pied, mais, pendant tout le temps qu'elle dura, pas une ligne ne fut écrite, au Telagh ou à Pomeyras, qui ne passât sous les yeux de Godefroid.

XXI

Par suite de l'arrivée de madame Sauval, qui était venue, vers le milieu de mai, rejoindre le gros de l'armée, l'installation de Godefroid dans le Béarn avait pris sa forme définitive. Il avait essayé, avant de quitter Paris, de se ménager un mois de tête-à-tête conjugal, et ne s'était point contenté sans regret des deux semaines qu'il avait obtenues difficilement de sa belle-mère, incapable, disait-elle, de vivre deux jours sans sa fille. Et cependant ce fut avec un secret soulagement qu'il vit arriver la mère de Jenny. Pas une seule fois il n'avait surpris chez la jeune femme l'apparence d'une révolte ou d'une plainte, mais seulement, à de rares intervalles, ce soupir lassé qui le jetait dans le désespoir pour de longues heures. La présence d'un tiers dans leur solitude n'allait-elle pas produire une utile diversion ?

La rentrée de madame Sauval dans son étroit domaine eut quelque chose de la pompe mélancolique et sévère qui signalait jadis le retour des émigrés dans leur patrimoine. Le notaire du bourg, s'il eût été moins discret, aurait pu faire observer que Pomeyras, en vertu de certains actes suivis de mouvements de fonds, était devenu la propriété de Godefroid. Mais, pour le présent, la veuve du pauvre Sauval prit tant de soins pour tenir ce détail ignoré des voisins, qu'elle eut vite fait de l'oublier elle-même. Quant à l'avenir, elle savait qu'on peut bien faire des choses avec l'aide de Dieu et d'un bon testament.

Madame Sauval prit sans tarder les rênes du pouvoir, que personne ne lui disputait, Godefroid moins que personne, et, dans cet Eden béarnais, on put voir du moins un être humain dont la destinée accomplissait les désirs et servait les plans.

Ce n'était pas que madame Sauval comptât passer le reste de sa vie dans ce royaume, composé d'une pelouse, d'un potager, d'une basse-cour et d'une étable. Mais les vrais ambitieux savent se contenter, pour un temps, du plaisir de voir les évènements travailler pour eux et rétablir leur fortune. Pareille à l'illustre vaincu debout sur son rocher d'Elbe et regardant à ses pieds l'*Inconstant*, dont la brise favorable commençait à gonfler les voiles, Martacha, dans le riant exil de Pomeyras, tenait les yeux fixés sur la rive mystérieuse qu'elle seule voyait.

Pour s'entretenir la main, elle fit signer à son gendre, à peine arrivée, l'acte d'acquisition d'une métairie qui touchait l'enclos, et, dès lors, elle eut un exutoire pour le besoin de commander en elle. Chacun la redoutait. Même les bœufs attelés aux chars allaient d'un pas moins lourd, quand ils apercevaient, au détour d'un chemin, la terrible maîtresse guettant le travail sous son ombrelle. Cette lutte continuelle contre la sécheresse, contre la pluie, contre l'orage, contre la paresse ou la ruse des métayers, la passionnait. Bientôt elle s'aperçut qu'il fallait combattre un ennemi plus digne d'elle, c'est-à-dire la malveillance et la jalousie.

Car, tandis que Jenny, moins sensible que sa mère au plaisir de voir l'aurore et de courir les terres en sabots, meublait sa maison et fleurissait son parterre, une ligue s'organisait sourdement parmi les voisins de Pomeyras.

Pour ces petits bourgeois très ignorants et très vertueux, destinés à vivre et à mourir sans avoir jamais dépassé Bordeaux, la différence était peu sensible entre une grande cantatrice d'opéra et la plus infime râleuse de café-concert. L'une comme l'autre « chantait sur les planches ». D'ailleurs on racontait, pour l'avoir lu dans un journal de Paris, que « la Sauval s'était réfugiée en province après avoir perdu la voix. Les mieux disposés se montraient prêts à croire que Godefroid l'avait épousée civilement ; les autres, que le couple avait apporté sur ce sol vertueux le fatal exemple des unions libres, si communes à Paris dans le monde des théâtres.

Mais bientôt, grâce à madame Sauval, le curé du bourg prit l'habitude de dîner chaque semaine « au château », ce qui fut considéré comme une preuve que le ménage était en règle avec l'Eglise. Dès lors il n'aurait tenu qu'à Godefroid d'avoir toujours sa maison pleine de monde; mais il fut intraitable sur ce point, et, devant tous ces idiots qui avaient insulté sa femme, la porte resta fermée.

Elle s'ouvrit un jour devant une députation venue de Biarritz. Les ambassadeurs se présentèrent avec force excuses de ce qu'ils arrivaient sans être annoncés. Peut-être, cependant, leur visite ne surprenait pas tout le monde, car madame Sauval n'avait pas mis le pied hors de la maison ce jour-là, et sa fille, qui la connaissait bien, avait prévu qu'il y aurait du nouveau en voyant la toilette de sa mère. Godefroid vint au salon en rechignant, et tomba au milieu de quatre messieurs qui lui donnèrent du «cher maître» avec de grands saluts.

— Nous organisons, dirent-ils, un concert de bienfaisance pour nos pauvres. Si nous pouvions faire figurer sur le programme le grand air d'*Adossidès*, par Madame Godefroid-Sauval, on viendrait de Madrid pour l'entendre, et la recette serait formidable.

Godefroid resta rêveur, pesant le pour et le contre de la décision qu'il fallait prendre.

— Vous n'avez donc pas lu les journaux de Paris, messieurs ? dit la reine-mère avec une ironie majestueuse. Ils disent que ma fille a perdu la voix et que c'est pour cette raison qu'elle s'est mariée.

Godefroid, à cette parole habilement calculée, parut sortir de son hésitation. Jenny, prévenue, fit bientôt son entrée et les saluts devinrent des prosternements. Quand elle sut de quoi il s'agissait, elle regarda son mari de l'air d'une femme qui ne demande qu'à être persuadée. Cette occasion de se distraire la tentait. De plus, la perspective de chanter pour les pauvres, en grande dame, après avoir chanté pour les riches moyennant salaire, ne laissait pas que de lui causer du plaisir. Séance tenante, le jour fut pris et les moindres détails arrêtés. Les ambassadeurs partirent au comble de la joie et, pendant les jours qui suivirent, tout le monde, à Pomeyras, fut occupé. Godefroid revit sa musique, prépara les réductions et fit travailler sa femme qui, Dieu merci ! n'avait jamais eu la voix plus en état. Madame Sauval écrivit plusieurs lettres qu'elle prit soin de mettre à la poste elle-même.

Au jour fixé, le concert eut lieu. Sur la liste du comité de patronage, on pouvait lire une douzaine de noms appartenant à toutes les aristocraties européennes. Au dernier rang figurait celui du prince Kéméneff, chambellan de S. M. le czar.

Madame Godefroid remporta le triomphe le plus étourdissant qu'une femme puisse rêver. Sa voix, son talent, sa beauté, sa distinction, sa toilette son esprit, tout fut porté aux nues, et, pour être juste, elle méritait cette ovation. Elle devint, sur l'heure, la favorite d'une pléiade de grandes dames, russes pour la plupart, qui l'avaient applaudie jadis à l'Opéra, mais qui la traitèrent comme l'une d'entre elles. Kéméneff, irréprochable dans sa réserve, donnant à tous l'exemple du respect, ne pouvait suffire aux présentations. Il était là comme chez lui, possédant, depuis plusieurs années, l'une des plus élégantes villas de Biarritz.

Trop sérieuse pour avoir la tête tournée de ce succès, la jeune femme ne pouvait, cependant, y rester insensible. Mais, plus que tout, elle sentait la satisfaction de voir les femmes de la meilleure société de l'Europe l'accueillir comme l'une d'elles. Les invitations plurent, trop nombreuses pour qu'elle pût les accepter toutes. Néanmoins, au lieu de passer deux jours à Biarritz comme elle en avait l'intention, elle y séjourna plus d'une semaine. Elle en partit comblée de caresses, promettant, — comme on promet tant de choses dans le monde — une visite à Saint-Pétersbourg l'année suivante.

— Quand l'empereur vous aura vue, quand l'impératrice vous aura entendue, lui disait-on, vous ne pourrez plus revenir en France.

(A suivre)

LÉON DE TINSEAU